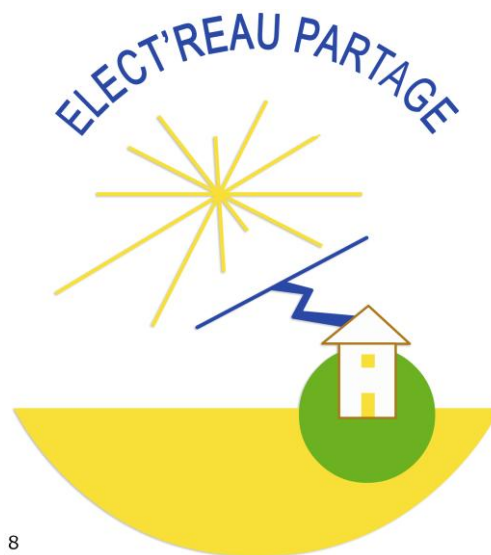


**Association Electr'eau Partage**  
**623 chemin sur melon**  
**01300 Belley**  
**FRANCE**  
Mel : [alain.deschamps78@orange.fr](mailto:alain.deschamps78@orange.fr)



**Projet « Espace de formation et de conférences dédié aux femmes »**

**Bénéficiaire :**

**Club SOROPTIMIST International de Fianarantsoa**

**Site de ISAHA à Fianarantsoa**

**MADAGASCAR**

## **Sommaire**

### **1 Contexte**

### **2 Définition et finalité du projet**

### **3 But et cadre du projet**

### **4 Principes à adopter**

### **5 Activité à mener**

#### **5-1 Axe stratégique 1 : La formation**

#### **5-2 Axe stratégique 2 : Animation de conférence**

#### **5-3 Axe stratégique 3 : Accompagnement, expérimentation , renforcement de capacité**

### **6 Ressources à mobiliser**

#### **6-1 Les ressources matérielles**

#### **6-2 Les ressources humaines**

#### **6-3 Les ressources financières**

### **7 Budgets**

## **1. Le Contexte**

Notre expérience de 15 ans en région Haute Matsiatra (Madagascar) est porteuse de leçons et d'enseignements.

- La crise socio économique s'aggrave.
- Près de 85 % de la population rurale vit en dessous du seuil de pauvreté, soit 120€ par an.
- Les femmes, piliers des familles, assument la survie journalière familiale.
- La précarité rend aléatoire l'éducation, la santé et la formation.
- Il est difficile de trouver des partenaires économiques ou sociaux.
- Prise de conscience des besoins environnementaux.
- Prise de conscience des besoins économiques.

**Ainsi le dessein de l'association Electr'eau-partage est de venir en aide aux femmes de la région.**

**L'association s'est engagée dans l'aide au développement en donnant priorité à l'émancipation des populations concernées.**

Pour réaliser son projet, Électr'eau-partage met en œuvre depuis 8 ans un partenariat avec le Club Soroptimist International de Fianarantsoa, dont la finalité est de réduire la grande pauvreté et de défendre les droits des femmes.

## **« Espace de formation et de conférences dédié aux femmes »**

**Bénéficiaire : Club Soroptimist International de Fianarantsoa**

## **2. Définition et Finalité du projet**

**À travers le présent projet, priorité est donnée à la défense du droit et l'aide aux femmes, notamment. L'accent est mis sur l'émancipation et la recherche d'autonomie économique, sociale et culturelle, en assurant durablement l'accès à une formation locale, pragmatique et de qualité.**

Pour ses œuvres sociales, le SICF possède un site (*photo ci-contre*), qui est fermé par un mur de clôture sur toute sa périphérie. Il est pourvu de 3 bâtiments, d'un bloc sanitaire, d'un terrain d'une belle surface. Cet équipement est destiné à la mutualisation des ressources et l'organisation de manifestations.

Le premier bâtiment est réservé au stockage des matériels et des équipements du CSIF.



Le second est un local atelier et un point de vente de divers produits faits main qui sert à une association de femmes handicapées soutenue par le club. Le troisième bâtiment est neuf, il comprend : une grande salle réservée à diverses formations, des conférences. Il est équipé de matériels de bureau et d'une petite salle réservée à l'usage de bibliothèque.

### **3. BUT ET CADRE DU PROJET**

L'association a pour but d'accompagner ces femmes vers l'émancipation de la pensée.

Cela passe par:

- La formation et l'éducation ;
- L'accès à l'instruction et au savoir ;
- Le développement économique et social dans un milieu rural ;
- La recherche d'activités lucratives ;
- La mise en situation d'expérimentations.

### **4. PRINCIPES A ADOPTER**

- Aider les femmes malgaches, qui constituent des piliers des familles ;
- Permettre une augmentation du revenu des ménages ;
- Renforcer et développer la vie associative ;
- Rechercher et appuyer des activités génératrices de revenus ;
- Participer à la protection de l'environnement et de la diversité ;
- Appuyer la gestion des ressources en eau ;
- Lutter contre la grossesse précoce ;
- Appuyer la professionnalisation et le transfert de compétences auprès des jeunes femmes.

### **5. LES ACTIVITES A MENER**

#### **5-1 Axe stratégique 1 : La formation**

Le renforcement des capacités des organisations de base est essentiel pour en faire un levier de reconnaissance et de production de services aux exploitations rurales, permettant ainsi leur maintien. Cet axe stratégique sert à améliorer les savoir-faire et les compétences de production tant en qualité qu'en quantité et permet de développer les défenses environnementales en promouvant les foyers solaires.

Les différents thèmes à promouvoir seront :

- La cuisine
- La culture potagère et maraîchère
- Différents types de nouvelles technologies : informatique de base, ...
- Éducation civique et sexuelle
- Hygiène, santé et planning familial
- Gestion de déchets et ordures ménagères
- Gestion de l'environnement et ressources renouvelables
- Diverses techniques dans les activités génératrices de revenus : artisanat (vannerie, couture et broderie, ...), ...
- Vie associative

## 5-2 Axe stratégique 2 : Animation de conférences

Il s'agit d'organiser des conférences sur des thèmes précis avec des conférencier.e.s, dans une perspective éducative.

Les différents thèmes prévus sont :

- Éducation civique et sexuelle
- Gestion de l'environnement et ressources renouvelables
- Gestion de déchets et ordures ménagères
- Hygiène, santé et planning familial
- Lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles.

## 5-3 Axe stratégique 3 : Accompagnement, expérimentation , renforcements de capacité

- Mise à disposition de tous les bénéficiaires de technologies innovantes et présentation de pratiques vertueuses, en collaboration avec des partenaires formateurs spécialisés, ou des contributeurs.

- **Vulgarisation des pratiques de défenses environnementales, utilisation des four solaires.**

Exemple : utilisation de foyers pour la cuisson solaire dans le cadre de la défense environnementale, en collaboration avec la direction du Développement Durable et l'entreprise ADES .

## 6. LES RESSOURCES A MOBILISER

### 6-1 Les ressources matérielles

Il faudra prévoir les matériels et les équipements suivants :

• Salle de formation	
Matériels didactiques	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Tableau blanc</li><li>○ Vidéoprojecteur</li><li>○ Standboard</li></ul>
• Mobiliers de bureau	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Tables</li><li>○ Chaises</li><li>○ Armoire de rangement</li></ul>
• Parc informatique	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Ordinateur de bureau</li><li>○ Ordinateur portable</li><li>○ Onduleur</li><li>○ Imprimante-scanner</li><li>○ Photocopieuse</li><li>○ Prise multiple et rallonge</li></ul>
• Petit matériel	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Appareil photo</li></ul>

## **6-2 Les ressources humaines**

- Les membres du CSIF seront mobilisés selon leurs responsabilités respectives.
- Personnel à salarier :
  - Un secrétaire exécutif
  - Formateurs spécialisés
  - Un gardien

## **6-3 Les ressources financières**

Le financement du présent projet relève de l'apport du SICF dans le cadre de son budget des actions et des œuvres sociales :

- de l'apport d du SICF dans le cadre de son budget des actions et des œuvres sociales
- des subventions du premier partenaire : ELECTR'EAU PARTAGE France
- des dons de divers partenaires
- des subventions des autres partenaires prêts à collaborer, qu'ils soient locaux ou non.

## **7 Budgets**

**- Budget d'investissement pour l'équipement du site : 2 500 €**

**- Budget de fonctionnement annuel : 750 €**